Plus de valeur ajoutée grâce à des matières premières différenciées

**L’un des axes prioritaires du développement de la politique agricole consiste dans l’adaptation des conditions-cadres, afin que les agriculteurs perçoivent une part aussi élevée que possible de la valeur ajoutée. Une étude de l’association Agridea conclut que cet objectif peut être réalisé au mieux grâce à des matières premières différenciées.**

Dans le rapport « Vue d’ensemble du développement à moyen terme de la politique agricole », publié le 1er novembre 2017, le Conseil fédéral a indiqué différents axes prioritaires concernant le développement futur de la politique agricole. L’un de ces axes vise à ce que les agriculteurs perçoivent une part aussi élevée que possible de la valeur ajoutée. Une étude récente de l’association Agridea (Réviron et al. 2017) montre quels facteurs peuvent y contribuer.

Cette étude conclut que la différenciation en aval, intervenant au niveau des entreprises de transformation ou du commerce, ne garantit pas que les agriculteurs reçoivent davantage d’argent pour leurs matières premières. Les transformateurs estiment en effet légitime de payer le prix indicatif fixé par l’interprofession pour un produit agricole générique, puisqu’ils sont responsables de l’innovation et du succès commercial du produit fini. Les agriculteurs profitent de la différenciation en aval surtout lorsque l’ingrédient d’origine agricole est déjà une matière première « différenciée » et que le transformateur le considère comme indispensable à la qualité du produit fini.

Réviron et al. (2017) constatent également que la transparence quant aux marges dans la chaîne de valeur ajoutée peut avoir un effet positif sur la distribution de la valeur ajoutée au sein de la chaîne de valeur ajoutée. La connaissance de ces marges ne se traduit toutefois pas dans tous les cas par des changements d’attitude de la part des transformateurs et/ou du commerce de détail. Lorsque les différents acteurs négocient d’égal à égal, cela a généralement une influence positive.

Du point de vue de la politique agricole, cela signifie qu’il faudra accorder à l’avenir une attention encore plus grande à l’encouragement de projets qui visent une différenciation des produits à l’échelon de l’agriculture déjà. C’est le meilleur moyen de garantir qu’une part aussi élevée que possible de la valeur ajoutée soit générée au niveau de l’agriculture. L’encouragement de la transparence quant aux marges reste également une tâche importante aux yeux de la Confédération.

L’étude complète de Réviron et al. 2017 est disponible sous : <https://www.agridea.ch/fr/publications/publications/marches-cooperation-internationale/marches-filieres/distribution-de-valeur-en-filiere/>